

Expérimentation d'appui à la coordination des situations complexes COVID 19 par les MAIA du Gard

Public concerné

Personnes âgées de 60 ans et plus atteintes du COVID 19 (ou dans l'attente des résultats d'un test de dépistage), dont le maintien à domicile est validé par le médecin traitant :

- Personnes hospitalisées de 60 ans et plus dont les critères cliniques d'évolution permettent un retour à domicile validé médicalement.
- Personnes à domicile de 60 ans et plus suivies présentant une forme symptomatique sans signe de gravité, dont le maintien à domicile est validé par le médecin traitant

Professionnel

A destination des professionnels de santé Médecins, MSP, centre de santé, CPTS, HAD, établissements sanitaires, STA.

Modalité d'organisation

Tous les professionnels confrontés à une situation complexe impliquant le public cible peuvent solliciter les MAIA du département. La demande se fait à partir d'un n° unique départemental.

04 66 76 78 00

7 /jrs sur 7 de 8h à 19h

Dans une première phase, cette expérimentation sera effective du 1^{er} janvier au 31 mars.